

L'enseignement de DNL en collège et en lycée

L'enseignement d'une discipline non linguistique en anglais ne se limite plus aux sections européennes et peut désormais être proposé aux élèves de collège et de lycée, sous certaines conditions. Des initiatives ont vu le jour dans notre académie, et nous souhaitons pouvoir accompagner les professeurs de DNL qui aimeraient enseigner leur discipline dans une autre langue que le français, parce qu'ils ont des compétences linguistiques dans une LVE en raison de leur parcours, ou une appétence particulière pour une autre culture. Il ne s'agit pas d'être parfaitement bilingue, mais en mesure de s'exprimer en LVE au niveau B2 du Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECRL). Je vous invite à tester votre niveau d'anglais en vous connectant au site Internet de Cambridge :

<https://www.cambridgeenglish.org/fr/test-your-english/>

La certification DNL en LVE

Nous ne saurions que trop vous encourager à vous inscrire dans une dynamique de certification officielle afin de valider vos compétences linguistiques d'une part, et de réfléchir aux enjeux pédagogiques, didactiques et culturels de l'enseignement bilingue. Des formations inscrites au PAF sont ouvertes à tous les professeurs de DNL qui envisagent de préparer la certification (dispositif **22A0310187 ANGLAIS : DNL / EMILE**). La campagne d'inscription est en cours jusqu'au 30 septembre. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que l'inscription à la formation ne vaut pas inscription à la certification qui est une démarche réfléchie et indépendante. Celle-ci a lieu au mois de janvier. Il est tout à fait possible de suivre la formation à la certification sans se présenter à l'examen de certification complémentaire qui peut être différé.

Enseigner sa discipline en LVE

La finalité de l'enseignement de sa discipline en langue étrangère réside dans le fait d'amener les élèves à oser s'exprimer, communiquer et interagir plus librement. Il s'agit donc pour l'enseignant de mener une réflexion approfondie sur les stratégies à concevoir ou mettre en œuvre afin que les élèves prennent plaisir à apprendre, dans la discipline comme dans le maniement de la langue. Mais il s'agit aussi d'aider les élèves, par son enseignement, à s'appropriier les connaissances et concepts fondamentaux de la discipline non linguistique.

La relation établie avec le professeur de langue pour atteindre cette finalité est essentielle, au-delà de l'aspect purement technique ; cette collaboration permet d'enrichir la réflexion et les pratiques pédagogiques. Cela suppose de repenser cet enseignement pour qu'il puisse s'adresser à tous les élèves et contribuer ainsi à développer leur capacité à réfléchir et à échanger, tout en se familiarisant avec les langues et cultures concernées.

L'enseignement en DNL contribue par ailleurs au développement des compétences orales. Celles-ci permettent aux élèves d'aborder avec davantage d'aisance les attendus de toute épreuve orale qu'ils rencontreront dans leur parcours, notamment l'épreuve de Grand Oral du baccalauréat général et technologique.

Les synergies développées ont par ailleurs des effets positifs tant du point de vue pédagogique que didactique et constituent un moteur pour réfléchir à sa pratique.

Quelles sont les procédures à mettre en œuvre pour initier un enseignement DNL ?

Un projet doit être établi, en lien avec un ou plusieurs professeurs de langue, faisant apparaître clairement les objectifs poursuivis pour les classes ou le niveau de classe choisi. Une fois ces objectifs posés, il convient d'envisager l'organisation qui semble la plus à même de les atteindre. Ce projet doit ensuite être proposé au chef d'établissement qui pourra juger de sa pertinence et de sa faisabilité et déterminera, avec les auteurs du projet, le contour final. Il est nécessaire de porter à la connaissance de l'inspecteur de sa discipline la mise en place d'un enseignement en DNL et d'en informer l'inspecteur de la LVE concernée.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'IA-IPR d'anglais pour tout renseignement complémentaire.

Fabienne FRANVIL
IA-IPR d'anglais
Référénte académique LVE
fabienne.franvil@ac-martinique.fr